

# Conduite hors chemin véhicule léger

## DURÉE DE FORMATION

Initiale : 7 heures  
(1 jour)

## PUBLIC CONCERNE

Toutes personnes étant amenées à conduire un véhicule léger 4\*4 hors chemins

## PRE REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum

Permis B

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité

## NOMBRE DE STAGIAIRES

Formation en groupe de 2 à 5 personnes.

## MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en intra entreprise exclusivement, avec les engins de l'entreprise utilisatrice.

## RÉFÉRENCES :

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ✚ D'identifier les dangers de la conduite hors chemin
- ✚ D'énumérer les règles de conduite en véhicule léger 4\*4
- ✚ De comprendre les possibilités d'un véhicules tout terrain
- ✚ D'appliquer les techniques de conduite hors chemin

CONTENU : (Conforme à l'arrêté du 20 décembre 2019à)

THÉORIE : (environ 10%)

- ✚ Reconnaissance, évaluation et décision de franchissement
- ✚ Différents types de châssis
- ✚ Différents types de ponts et réducteurs
- ✚ Les pneumatiques
- ✚ Le différentiel et son blocage
- ✚ Memo hors chemin
- ✚ Sécurité collective

PRATIQUE : (environ 90%)

- ✚ Prise de poste et vérification
- ✚ Conduite en sécurité et manœuvres sur site
- ✚ Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ✚ Alternance d'apport théorique par le formateur certifié COD3 à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications

PRATIQUE :

- ✚ Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

## SUIVI – ÉVALUATION DES CONNAISSANCES – VALIDATION DE LA FORMATION :

- ✚ Feuille de présence ;
- ✚ Attestation de formation ;
- ✚ Un livret de formation en couleur ;
- ✚ Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.